

## **PROCÈS-VERBAL** DE CONTRÔLE TECHNIQUE



N° DU PROCÈS-VERBAL

25086131

N° d'imprimé : S 635990995

NATURE DU CONTRÔLE Contrôle technique périodique

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

03/11/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre visite

**IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE** 

N° D'AGRÉMENT : 50135227

(9) RAISON SOCIALE: MARIGNANE AUTO BILAN

(3) COORDONNÉES: Tel.: 0442888800

Espace Carthage 13700 MARIGNANE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT: 01351467

SIGNATURE:

**IDENTIFICATION DU VÉHICULE** 

Date de 1<sup>ère</sup> mise (2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation en circulation

FS-359-BP (F)

14/08/2020 14/08/2020

Marque

Désignation commerciale

RENAULT

MEGANE

(1) N° dans la série du type (VIN)

(5) Catégorie internationale

Genre

VF1RFB00165713498

VP

Type/CNIT

Énergie

M10RENVPA69Z428

GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

124741

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE:

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

Forces verticales:

Frein de service :

Forces de freinage :

Déséquilibre (<20%):

Ripage (-8 a + 8m/km):

Dissymétrie suspension (≤30%):

2% 932daN

216daN

216daN

223daN 4% 223daN

D

ARRIERE

7%

624daN

Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 20%

Emissions à l'échappement :

Forces de freinage (efficacité) :

Taux d'efficacité (≥ 58%):

Opacité des fumées (0.51m-1): C1: 0.12m-1 C2: <0.10m-1

Feux de croisement (-2.5% à -0.5%) Feux de brouillard avant(-3,5% à -1,0%) -2 5% -4.0%

791daN

291daN

## (6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillance(s) majeure(s)

(3) DATE DU CONTRÔLE

04/09/2025

4.1.1.a.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite, AVG.

6.1.1.a.2. ETAT GENERAL DU CHASSIS : Légère félure ou déformation d'un longeron ou d'une traverse. D.

6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATERALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIERE: Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact, AV,AR.

Défaillance(s) mineure(s)

4.5.2.a.1. REGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant, AVD

6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé, ARD.

G

298daN

298daN

66%

AVANT

-5.8m/Km